

exposition créée par le Pavillon de l'Arsenal
du 24 mai au 17 juin 2007

« *Autrement rue Rebière* »

Un workshop organisé par l'Opac de Paris
pour la création de **180 logements** rue Rebière
dans le cadre du Grand Projet
de Renouvellement Urbain
de la **porte Pouchet à Paris 17^e**



dossier de presse

sommaire

préface

p. 3

Jean-Pierre Caffet

Adjoint au maire de Paris chargé de l'urbanisme et de l'architecture,
Président du Pavillon de l'Arsenal

avant-propos

p. 4

Jean-Yves Mano

Adjoint au Maire de Paris chargé du Logement,
Président de l'Opac de Paris

le projet de renouvellement urbain Porte Pouchet

p. 6

Michel Guthmann et Pierre-Alain Trévelo, Antoine Viger-Kohler

Architectes-urbanistes

un quartier en renouvellement urbain

p. 11

Véronique Barry Delongchamps

Directeur de l'aménagement et du renouvellement urbain à l'Opac de Paris

David Trottin, Anne-Françoise Jumeau

Périphériques architectes, architectes conseil auprès de la maîtrise d'ouvrage

les projets

p. 16

Lots n°01-02 / **Raphaëlle Hondelatte & Mathieu Laporte**

Lots n°03-04 / **Atelier Bow-Wow**

Lots n°05-06 / **La Fantastic Agence**

Lots n°07-09 / **Avignon-Clouet Architectes**

Lots n°08-16 / **Atelier Provisoire**

Lots n°10-11 / **Cédric Petitdidier & Vincent Prioux**

Lots n°12-13 / **Rousselle & Laisné Architectes**

Lots n°14-15 / **Gricha Bourbouze & Cécile Graindorge**

Lots n°17-18 / **EM2N**

le livre "Autrement, rue Rebière"

p. 26

générique remerciements

p. 27

préface

Jean-Pierre Caffet

Adjoint au maire de Paris
chargé de l'urbanisme et de l'architecture
Président du Pavillon de l'Arsenal

Dès 2001, la Ville de Paris lance un Grand Projet de Renouvellement Urbain (GPRU) pour répondre aux difficultés des nombreux quartiers des années 1960 et 1970. Le renouvellement de la Porte Pouchet située entre Paris, Clichy et Saint-Ouen, traversée par le périphérique s'inscrit dans cette ambition.

Le marché de définition lancé en 2003 propose deux axes d'intervention, retrouver une continuité urbaine sous le périphérique et valoriser l'existant : c'est ainsi que naît l'idée de déclasser une partie de la rue Rebière pour y réaliser 180 logements qui répondront aux besoins de relogement nés des démolitions des bâtiments trop proches du périphérique. L'exposition et l'ouvrage qui l'accompagne vous présentent l'histoire de ce projet qui réunit habitants, architectes, aménageurs, élus, techniciens, opérateurs autour d'une même table pour inventer une façon de faire de la ville « autrement » aujourd'hui à Paris.

Autrement, rue Rebière et la transformation de la porte Pouchet sont les témoignages qu'il est non seulement possible mais aussi essentiel, pour Paris et pour la couronne, d'innover dans les pratiques pour traduire dans des projets particuliers l'ambition d'une ville durable. Que tous ceux qui participent à cette invention soient ici remerciés.

avant-propos

Jean-Yves Mano

Adjoint au maire de Paris chargé du Logement
Président de l'Opac de Paris

La Ville de Paris s'est engagée dans le cadre de la loi SRU et au travers de son Plan Local de l'Habitat à augmenter l'offre de logements sociaux. Son objectif pour cette mandature est le financement de 30 000 logements sociaux. Pour atteindre cet objectif, la Ville saisit de nombreuses opportunités foncières, procède à des opérations d'« acquisition-amélioration », impose la réalisation de logements sociaux pour toute construction neuve de logement de plus de 800 m², mobilise les propriétaires d'appartements vacants, a mis en place le Prêt Paris Logement pour l'accession à la propriété des jeunes ménages et des classes moyennes.

Le projet de renouvellement urbain de la porte Pouchet avec l'opération de la Tour Bois le Prêtre, réalisée par les architectes Frédéric Druot, Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal, et l'opération de la rue Rebière, s'inscrit dans cette politique volontaire et innovante.

Elle fonde une nouvelle approche de la re-constitution de la ville :

- en considérant, d'une part, le potentiel d'un bâtiment dans le cas de la Tour Bois le Prêtre (avec une restructuration lourde par ajout de planchers et réorganisation des logements) et celui de la voirie dans le cas de la rue Rebière (construction de 180 logements à la place d'une partie de voirie existante : bande de 500 m de long par 12 m de large).
- en associant, d'autre part, dès la conception, les occupants et futurs habitants des ensembles de logements. Il s'agit de faire des futurs habitants des partenaires, d'élaborer

conjointement des programmes qui répondent à leurs besoins et attentes, de construire ensemble de nouveaux modes d'habiter.

À la diversité des demandes exprimées répond la mise en place par la Ville de Paris, la Semavip et l'Opac de Paris d'ateliers de travail réunissant 9 équipes de jeunes architectes d'horizons très différents, retenues chacune pour la conception de 20 logements. Ainsi, ce seront 140 logements sociaux réalisés par l'Opac de Paris et 40 logements privés réalisés par Nexity Seeri.

À la volonté d'innovation en matière de qualité environnementale, d'organisation de logements de qualité, s'ajoute le souci de la conception d'un morceau de ville cohérent, d'un nouveau paysage urbain, exercice difficile quand il s'agit d'un espace de 500 m de long et 12 mètres de large.

La réponse concrète à ces préoccupations se traduit aujourd'hui dans le travail des architectes par une variété des architectures et une diversité typologique des logements proposés qui pourront contribuer à créer de nouvelles dynamiques dans la conception du logement à Paris.

Je suis très fier que l'Opac de Paris ait pris l'initiative de réunir ces travaux dans cette exposition et l'ouvrage qui l'accompagne et espère que ces paris ambitieux seront tenus et nous aiderons à continuer à apporter des réponses riches et généreuses à la hauteur de l'énergie des Parisiennes et Parisiens qui vivent dans des quartiers trop longtemps oubliés.



**Porte Pouchet, 17^e arrondissement
Grand Projet de Renouvellement Urbain**

Programme : logements ; crèche ; équipement de quartier ; [hôtel] ; commerces ; bureaux ; activités

SHON : 72 000 m², dont logements 27 000 m², équipements 8 200 m², emplois 36 000 m², services techniques 6 300 m² (surface hors SHON : 20 000 m²)

Espace vert : 6 000 m². Squares, espaces verts de proximité

Espace public : requalification du mail André-Bréchet 12 000 m², aménagement d'une nouvelle place 12 000 m²

Projet urbain : CO-BE Architecture et Paysage (Léna Bozemberg, Raphaël Denis, Michel Guthmann, Alexandre Jonvel, Martin Lemerre) + Trévelo & Viger-Kohler, architectes / Berim

Aménageur : SEMAVIP

Maîtrise d'ouvrage des études de définition : Ville de Paris.

Maître d'ouvrage des constructions : Opac de Paris pour 140 logements ; Nexity Seeri pour 40 logements

Secteur d'intervention : 15 ha.

Calendrier

2003 : ouverture de la concertation. Lancement des trois marchés d'études de définition

2004 : désignation de l'équipe lauréate. Approbation du Projet de territoire

2005 : création de la ZAC

2008-2009 : réalisation des constructions de la rue Rebière

2008 : commencement des travaux de réhabilitation de la tour Bois le Prêtre

[2013] : achèvement de l'opération

le projet de
renouvellement urbain
Porte Pouchet
Paris 17^e

**Michel Guthmann
et Pierre-Alain Trévelo,
Antoine Viger-Kohler**
architectes-urbanistes

**La rue Rebière est un des six secteurs
du projet d'urbanisme pour la ZAC
(Zone d'Aménagement Concerté)
de la Porte Pouchet dans le
17^e arrondissement de Paris.
Le diagnostic urbain met en avant
la possible, et très intéressante,
transformation de cet espace
aujourd'hui sous-utilisé : magnifique
patrimoine végétal du cimetière
des Batignolles et fort potentiel
généré par l'emprise importante
de l'actuelle rue.**

**PRÉSENTATION DES ORIENTATIONS
DU PROJET URBAIN D'ENSEMBLE**

conçu par le groupement TVK [Trévelo & Viger-Kohler architectes urbanistes] et MG-AU [Michel Guthmann architecte mandataire] pour la Semavip, aménageur de la ZAC.

Le territoire de la ZAC de la Porte Pouchet se situe à la rencontre de trois villes : Paris, Clichy et Saint-Ouen. Le projet prend corps au moment où, à l'échelle des villes de la couronne parisienne, le choix d'aménagements transversaux prend le pas sur celui d'aménagements en anneaux successifs juxtaposés.

Le diagnostic a mis en évidence de fortes contraintes au développement de l'urbanité de ce site remarquable, en bordure du boulevard périphérique, en limite des villes de Clichy et Saint-Ouen au nord, du cimetière des Batignolles à l'ouest, du boulevard des Maréchaux au sud et à l'est des stades de la ceinture verte. Le projet urbain veut libérer le site, le rendre lisible et agréable à vivre pour les habitants des trois communes.

Le potentiel existant le permettant, il est proposé de créer sur ce territoire un lien intercommunal fort en s'affranchissant de l'effet de coupure du Périphérique. Cette ambition fonde le projet de renouvellement urbain.

Le projet s'organise autour de **3 parcours** superposés à la recomposition de **3 lieux**.

> **Parcours 1** **le périphérique**

> **parcours rapide et spectaculaire**

Les nuisances et les coupures urbaines générées par un flot continu de véhicules sont aujourd'hui les images récurrentes. Mais le périphérique est aussi le lieu du déplacement, de la vitesse, d'une lecture singulière de la ville. Il est le trait urbain fédérateur de l'attractivité économique.

Le périphérique longe le site de projet sous la forme d'un viaduc de 400 mètres décollé du sol de plusieurs mètres et cette configuration permet non seulement l'aménagement des terrains situés sous le viaduc mais également la structuration de parcours intercommunaux riches de potentialité. Les urbanistes proposent de constituer une entité foncière unitaire et trans-communale, l'espace sous le tablier du périphérique devient lieu de projet. Un grand espace public central y sera aménagé. Y seront également reconstruits la préfourrière, l'Unité de Recherche des Véhicules Volés et l'Unité de Viabilité Hivernale à l'ouest du funérarium, le laboratoire d'Essais des Matériaux, EDF, la mini-déchetterie, des surfaces commerciales ou d'activité à proximité du tunnel du RER. Un réseau de parcours doux se tisse en continuité d'une commune sur l'autre.

> **Parcours 2**

du parc de Saint-Ouen au cimetière des Batignolles

> **le parcours vert**

Les espaces publics du site sont aujourd'hui fortement déqualifiés. Ce deuxième parcours s'appuie sur les nouveaux aménagements paysagers mis en œuvre dans la ZAC Victor-Hugo à Saint-Ouen. Un enchaînement d'espaces publics paysagers, du nord vers le sud, construit une nouvelle urbanité en traversée du périphérique et du cimetière des Batignolles puis de la rue Rebière. Ce parcours pourrait d'ailleurs s'étendre au nord jusqu'à la Seine, à l'ouest jusqu'au parc des Batignolles, et tirer parti du potentiel paysager du cimetière des Batignolles. Outre la qualité de vie générée, ce parcours permet, de plus, une accessibilité simplifiée et confortable aux transports en commun.

> **Parcours 3**

le mail André-Bréchet et le boulevard Bois-le-Prêtre

> **le parcours domestique**

Les qualités de séjour offertes aux habitants sont aujourd'hui médiocres. Il s'agit de générer de l'aménité dans les parcours et pratiques quotidiennes. Ce troisième parcours relie le futur mail Bréchet au boulevard du Général Leclerc et à la place de la République à Clichy, il permet de mettre en relation des espaces d'intérêt quotidien, espaces publics de quartier, commerces et activités de proximité, équipements, ...

Ces 3 parcours se mêlent et irriguent le site à des échelles différentes et suivant des logiques contrastées. Ils se superposent au découpage du site en 3 lieux. Chacun des lieux développe une cohérence spécifique qui s'inscrit néanmoins dans une logique d'ensemble.

> **Lieu 1**

la rue Pierre-Rebière

> **un nouveau mode d'habiter**

L'ensemble du territoire de projet présente un patrimoine bâti de très médiocre qualité. La rue Rebière est aujourd'hui peu fréquentée et présente une emprise importante. Le projet propose une transformation radicale. Une bande de terrain constructible de 620 mètres de long (en deux séquences) sur 12,60 mètres de large, gagnée sur l'espace de la rue existante, longe le mur du cimetière des Batignolles. Il s'agit de profiter de l'exceptionnel patrimoine végétal du cimetière pour construire un programme de 180 logements (140 logements sociaux et 40 logements en accession à la propriété réalisés par Nexity Seeri) sur le thème du jardin étagé.

> **Lieu 2**

le mail André-Bréchet

> **la reconquête des espaces publics**

La situation en balcon sur l'enchaînement des stades caractérise la rue Bréchet. Elle fait partie du parcours 2, la place de l'habitant-piéton y est centrale. Il est proposé de donner à la rue le statut et l'aménagement d'une zone 30 (vitesse limitée à 30 km/h) et même de supprimer toutes circulations motorisées en partie ouest, en complément de la recomposition d'un square de 2500 m² (remplace l'actuel square Émile Borel). Rue et square composent une séquence singulière dans la nouvelle composition paysagère du territoire, de la ZAC Victor-Hugo aux futurs jardins des Batignolles.

> **Lieu 3**

la place Pouchet et l'îlot Borel

> **la ville comme alternance de densités et d'espaces publics paysagers**

La place Pouchet est le cœur du projet. Le square existant est enclavé et dégradé, les mails plantés sont peu fréquentés. Le projet propose une nouvelle place structurée à la rencontre des parcours 2 et 3 et surplombée par le périphérique-parcours 1. Elle se structure en complémentarité de l'îlot Émile Borel, projection spatiale de la volonté d'unification d'un foncier et de la construction d'une séquence urbaine trans-communale. La nouvelle place Pouchet est ainsi en continuité de Paris à Saint-Ouen, en pente douce vers le nord. Le futur quartier Émile Borel se structure à l'est de cette grande place publique et vers le mail Bréchet en une série de programmes déclinant une transition d'échelles, d'usages et de fonctions (logements, bureaux, commerces, hôtels, ...).

UN PROJET DE LOGEMENTS POUR LA RUE PIERRE-REBIÈRE : HABITER EN VILLE AUTREMENT

Il existe aujourd'hui 326 logements sur le territoire de la ZAC, regroupés dans trois bâtiments construits par l'architecte Raymond Lopez, avant la construction du périphérique. Ils sont aujourd'hui vétustes et inadaptés.

- La tour Borel est implantée à quelques mètres du périphérique. Ses habitants y sont violemment exposés aux nuisances générées. Les urbanistes ont proposé que la tour soit démolie, la Ville de Paris et l'Opac ont accepté.
- La barre Borel présente une situation assez comparable. Cependant deux tiers du bâtiment seront conservés et restructurés de façon très importante, le tiers le plus exposé étant démoli.
- La tour Bois-le-Prêtre est également profondément restructurée.

Le projet rue Rebière complète le programme de logements. Il s'agit d'y composer des architectures contemporaines interrogeant la singularité du contexte (en particulier le paysage du cimetière), les nouveaux modes de vie, le rapport aux espaces publics.

Le projet d'urbanisme n'impose ni plan de masse ni règles spécifiques. Il s'agit plutôt de développer un esprit particulier.

- Il est proposé d'organiser **un atelier** pour générer des échanges entre les architectes et inventer sur les thèmes retenus : paysage urbain, espaces privés extérieurs, architecture soucieuse de l'environnement, modes de vie, place du logement dans la ville, rapport espaces privés/espaces publics ...

- **L'alternance des pleins et des vides** doit permettre de lire des continuités transversales : les arbres en alignement dans la rue, le square de la future crèche et les plantations dans le cimetière. La qualité de vie sera étroitement liée à l'ouverture sur le ciel et les frondaisons. La rue Rebière est longue de 620 mètres, un ensemble de bâtiments scolaires offre, en partie sud, un front continu et irrégulier, de hauteur assez importante. La linéarité de la rue est forte. L'organisation des nouveaux bâtiments devrait favoriser les ouvertures latérales, interruptions ou transparences. Il s'agit de développer des patios, jardins ou terrasses établissant des relations de dialogue végétal entre la rue et le cimetière. La nouvelle rue est aérée, lumineuse et bordée de jardins privés.

- Au sein d'une même séquence urbaine, les architectures pourront jouer de **différentes densités, gabarits, typologies**. Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) de Paris autorise des immeubles sur rez-de-chaussée + six niveaux.



Un quartier en renouvellement urbain

Véronique Barry Delongchamps

Directeur de l'aménagement
et du renouvellement urbain à l'Opac de Paris

David Trottin, Anne-Françoise Jumeau

Périphériques architectes,
architectes conseil auprès de la maîtrise d'ouvrage

« Ce quartier porte depuis de nombreuses années l'ambition de l'Opac en matière de renouvellement urbain.

Tout a commencé avec l'interrogation sur l'avenir des immeubles de logements situés en bordure du Périphérique. L'Opac pensait initialement réhabiliter la barre et la tour Borel ainsi que la tour Bois-Le-Prêtre. L'étude urbaine a montré qu'un projet plus ambitieux pouvait être développé. Notre projet s'inscrit dans la démarche Grand Projet de Renouvellement Urbain (GPRU) initiée par la Ville de Paris en 2001 et dans le cadre institutionnel mis en œuvre par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine [ANRU]. La Ville de Paris a engagé des marchés de définition pour lesquels nous étions partenaires. Tout cela a permis d'aller plus loin, de réfléchir à la structuration d'un quartier repensé, recomposé. »

« La tour Borel, très exposée aux nuisances du Périphérique, sera démolie, la barre Borel est conservée aux deux tiers, démolie sur un tiers et restructurée de façon importante, la tour Bois-Le-Prêtre est conservée et radicalement restructurée. »

Compte tenu du nombre important de demandeurs de logements sociaux, l'Opac a pour principe de ne pas démolir tant que de nouveaux logements n'ont pas été construits. « L'Opac a de nombreux immeubles situés en secteur de Renouvellement Urbain pour lesquels les mêmes enjeux de la porte Pouchet se trouvent posés à d'autres échelles : porte de Saint-Ouen, porte Montmartre, porte de Clignancourt, porte des Poissonniers... »

AUTREMENT RUE REBIÈRE

Le contexte

« Il n'existe pas beaucoup de sites où construire 180 logements. Le projet Guthmann/TVK et la volonté de l'Opac vont dans le même sens, proposer rue Rebière une qualité de vivre dans un rapport "fragmenté" poreux et vert à l'espace urbain, alternative à celle qu'offre la verticalité d'une tour. »

« Nous avons participé à la réflexion urbaine qui avait d'abord pour but de déterminer le meilleur site pour reconstruire les logements sociaux dans la tour. »

« Auriez-vous pu proposer aux habitants une barre de 500 mètres de long ? »

« Nous nous serions adaptés aux propositions. Le projet urbain est clair, il propose de gagner de l'espace sur une rue aujourd'hui surdimensionnée, en structurant des séquences qui génèrent des transparences et en respectant les objectifs du PLU. Cette proposition n'est pas une alternative, c'est le projet urbain pour la rue Rebière. Par contre, il est vrai que nous avons senti, lors de la concertation avec les habitants de la tour Bois-Le-Prêtre, que les balcons ou d'autres espaces extérieurs seraient très appréciés. »

Le casting, le workshop

« L'idée initiale est de réaliser le projet architectural et de logement le plus créatif possible. La structure forte et cohérente du projet urbain de Guthmann/TVK nous permettait d'imaginer un ensemble d'architectures différentes. Nous avons longuement discuté de la liberté accordée aux architectes, nous voulions que ce projet soit l'occasion de réfléchir à de nouvelles configurations de logements. Nous ne voulions pas d'une compétition, le workshop nous a semblé une bonne idée. »

« Pour animer et coordonner ce workshop, nous avons choisi votre équipe car elle partageait totalement l'ambition de l'Opac. Nous voulions travailler avec plusieurs architectes, plutôt jeunes. Nous savions que certains architectes, bénéficiant d'une certaine notoriété, auraient des difficultés à partager, à discuter, à ne pas faire tout, tout seul. Entrer dans un programme en commun demande de l'humilité. Les jeunes architectes ne prétendent pas pouvoir tout faire. »

« Les équipes, japonaises, suisses et françaises ont été choisies en fonction de l'accord qu'il semblait possible de réussir entre elles. Le désir de travail collectif est sensible. C'est une chance pour l'urbanisme et l'architecture de pouvoir mettre en œuvre

un projet, même à échelle réduite, basé sur la discussion et la négociation. »

« Le projet est d'autant plus ambitieux qu'il s'agit de jeunes architectes dont certains n'ont jamais réalisé d'opération de logements, nous attendons d'eux qu'ils réfléchissent sur des typologies et des modes de construction qu'ils ne connaissent pas ou peu. »

« La discussion et la démocratie ont été volontairement encouragées afin que les architectes travaillent de façon interactive. Au final, une véritable transversalité existe entre les bâtiments grâce à la fusion des projets. Le résultat est exemplaire et illustre une nouvelle approche de la question du logement dans un quartier. »

« Le dernier workshop est une belle réussite. Cette façon de travailler demande du temps, trois ateliers ont permis l'éclosion du travail en commun. »

« C'est la première fois que nous développons un projet de cette façon. Pour un maître d'ouvrage cette méthode est plus lourde et nécessite un suivi permanent pour éviter tout dérapage en matière de délais et de coûts, mais il est évident que cette méthode apporte une notable amélioration qualitative. »

La rue Rebière

« Quand nous avons parlé de "vitrine de l'architecture", nous souhaitons néanmoins obtenir un ensemble composé plutôt que simplement juxtaposé. Nous ne voulions pas une seule architecture mais une diversité d'architectures coordonnées, d'où l'importance de votre rôle d'architectes coordinateurs. »

« Il s'agit d'un jeu subtil entre diversité et lien, l'enjeu tient en cette envie de différences, mêlée à la peur de la collection. »

« Il reste à conforter les liens entre les bâtiments, et à affiner une palette de matériaux cohérente. »

« Les workshops ont permis de concevoir des cages d'escaliers en commun, des jeux entre façades des immeubles voisins, ... des dialogues se mettent peu à peu en place. Les liens qui se nouent définissent dans le temps une nouvelle façon de concevoir, et cela sans avoir recours à une charte coordinatrice.

La réalité de la construction est de toute façon homogénéisante, qu'on le veuille ou non. »

« Mais ceci ne doit pas être subi de façon négative, les équipes doivent le prendre en compte. »

« Je pense que les actuelles différences dans les façades tiennent pour beaucoup aux modes de représentation. La cohérence sera lisible si le mode de représentation est unifié. Il va maintenant falloir entrer dans une nouvelle phase de concertation et de communication du projet aux habitants. »

« Un travail de ce type a été réalisé pour le projet de restructuration de la tour Bois-Le-Prêtre, cela fut facile, la tour étant existante. Avec une opération de logements neufs, ce sera plus complexe. Les architectes vont devoir expliquer leurs choix, les aménagements proposés, les qualités de vie générées, certaines contraintes. Les habitants s'arrêtent, en général, dans leurs attentes à ce qu'ils connaissent déjà. Il va falloir que les résultats des libertés offertes par les architectes dans les configurations des logements (par exemple, certains séjours plus petits et des chambres plus grandes, plus d'espaces extérieurs) soient favorablement reçus. »

« Il s'agit de proposer aux habitants une diversité d'espaces, et donc de modes d'habiter, au sein desquels ils puissent choisir celui qui leur correspond. »

« Comme nous avons généré une nouvelle façon d'aborder la question du logement, il faut maintenant aider les habitants à comprendre et à s'approprier ces nouveaux logements, sans rien leur imposer, ni les laisser seuls devant le choix. »

Les projets

Lots n°01-02 / **Raphaëlle Hondelatte & Mathieu Laporte**

Lots n°03-04 / **Atelier Bow-Wow**

Lots n°05-06 / **La Fantastic Agence**

Lots n°07-09 / **Avignon-Clouet Architectes**

Lots n°08-16 / **Atelier Provisoire**

Lots n°10-11 / **Cédric Petitdidier & Vincent Prioux**

Lots n°12-13 / **Rousselle & Laisné Architectes**

Lots n°14-15 / **Gricha Bourbouze & Cécile Graindorge**

Lots n°17-18 / **EM2N**

Lots n°01-02 /

Raphaëlle Hondelatte & Mathieu Laporte

« Nous profitons de la chance de pouvoir construire très haut et dense, et en parallèle nous proposons des espaces extérieurs généreux. Une véritable pièce couverte, il ne s'agit pas simplement d'une terrasse. C'est un espace très qualifiant. »

« Nous imaginons une table avec un grand parasol... ce qui nous plairait beaucoup. »

« C'est cela la soupape de décompression du logement, l'espace de l'imaginaire... C'est l'espace de liberté et

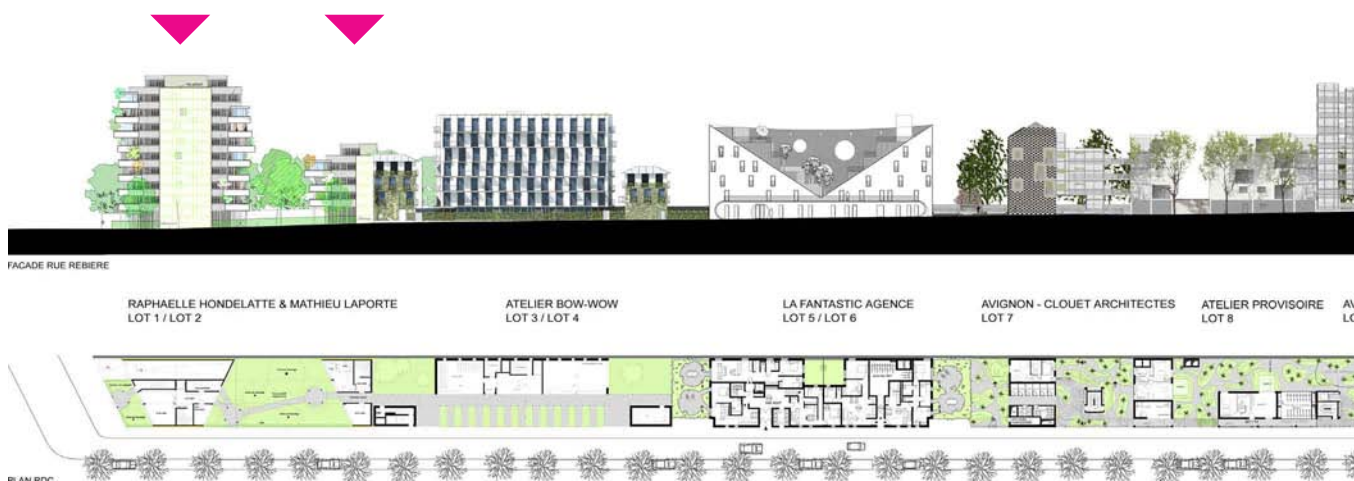
nous allons essayer de nous amuser à construire cet environnement singulier. »

« Ce sont les terrasses qui amorcent le dialogue avec notre voisin (Atelier Bow-Wow). Nous n'avons pas la même écriture, cependant les circulations entre les volumes fonctionnent. »

Des relations de voisinage se composent entre projets mitoyens on non. Ainsi les notions d'éclatement et de

distanciation se retrouvent dans le projet de Saweta Clouet et Benjamin Avignon, le travail sur les espaces

extérieurs est présent chez Bow-Wow.

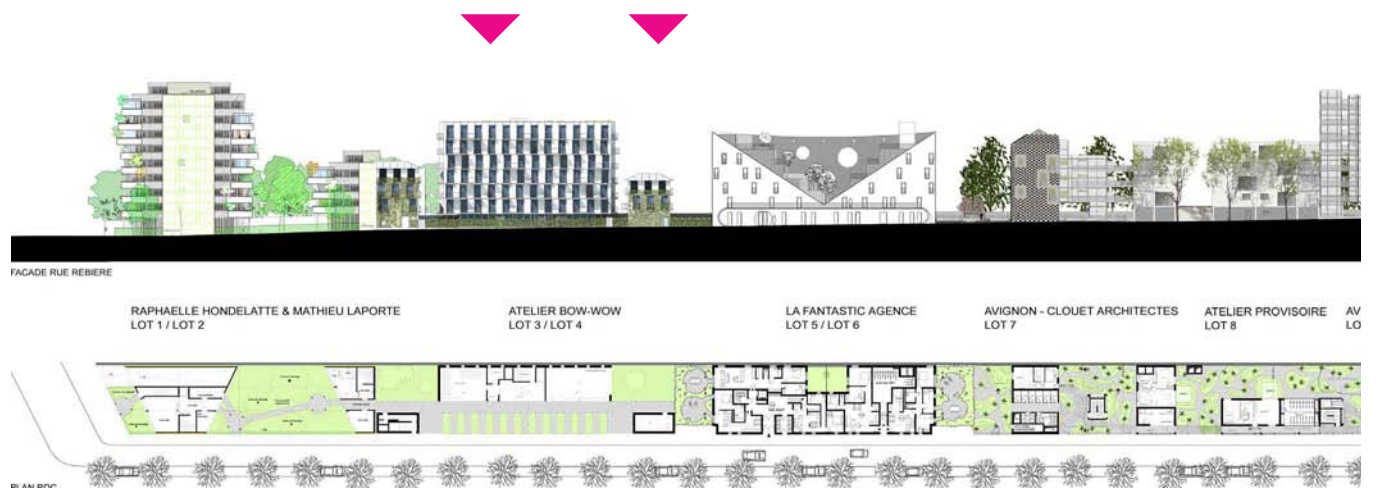


Lots n°03-04 / **Atelier Bow-Wow**

«Pour la rue Rebière, nous avons choisi de structurer l'immeuble en deux volumes regroupant les logements, associés à deux volumes regroupant les balcons et un volume pour les circulations verticales, en fait deux grands volumes et trois plus petits. J'aime l'idée que les balcons soient indépendants, ils deviennent des jardins entre les logements, des espaces de protection. »

«Dans ce projet, nous ne rencontrons pas les personnes qui vont habiter nos logements. Alors nous induisons des comportements possibles dans des espaces singuliers. Nous souhaitons donner envie de partager des moments particuliers.

Il faut que certaines attitudes évoluent, par exemple dans les banlieues de Tokyo, les logements ont des jardins, des terrasses, mais personne ne s'en sert. »



Lots n°05-06 /

La Fantastic Agence

«Notre idée de départ était de jouer une variation, de nuancer sur la base d'un projet commun. »

«Notre projet se structure par le jeu des extensions, terrasses, variations sur le rapport à l'espace extérieur.

Au départ on essaye de faire avec les standards... pour finalement proposer le gros nez rouge, le bonus à coté... »

La rue Rebière : une équation

«On est toujours rattrapé par le cadre technique et réglementaire.

Au début, nous avons écrit cette équation :

PLU

+ HQE

+ RT 2005

+ développement durable

+ PMR 2007

+ CHOB/SHON < 0,8

+ SU/SHON < 80

+ surface vitrée/SHOB < 0,20...

+ des données d'orientation
et de contexte...

Concevoir un logement c'est
ça. Et une fois que tu le sais,
tu as le droit d'essayer de
contourner. Invraisemblable !
Je pense qu'on peut tirer son
chapeau à ceux qui s'en
sortent indemnes...»



Lots n°07-09 /

Avignon-Clouet Architectes

« Notre parti pris : séparer confort et technique. Nous aimons travailler sur la dualité, la confrontation produit un événement. Nous distinguons ainsi l'ensemble salon-chambre de la petite usine à manger et à se laver. Nous conservons le souci de créer une architecture hybride en lien avec les autres architectes.

Nous voulons une architecture narrative : le cheminement de la rue jusqu'à la chambre permet de croiser la multitude d'événements et de paysages qui constituent la vie.

Les éléments puisés ça et là (le site, le ressenti du parcours, la nature d'un logement) servent à fabriquer des histoires différentes... Celle de la réalisation de bacs à fleurs en rapportant un bout d'autoroute en référence au périphérique tout proche... Celle d'une grosse machine qui regroupe toutes les salles de bains... À chacun d'inventer sa propre histoire... La structure primaire est toujours très lisible tout en étant customisée, ce qui la rend plus forte. »

L'architecture de Saweta Clouet et Benjamin Avignon n'est pas une sculpture, elle fonctionne parce qu'elle est appropriée. « L'appropriation sera de toute façon surprenante. Nous pensons ces passerelles comme les pontons d'Amsterdam ou des carrelots de Saint-Nazaire : il y a toujours un vélo ou un pot de fleur accroché qui disent la possible rencontre. »



Lots n°08-16 /

Atelier Provisoire

« Dès le départ, deux éléments remarquables nous ont intéressés : le dos des immeubles et le feuillage des platanes et des marronniers. Ils peuvent générer un mode d'habiter en ville sans vis-à-vis.

Une vue sur les feuillages nous semble être une qualité. Nous avons de plus travaillé sur un espace traversant, utilisant les deux vues. Notre travail est parti de l'intérieur du logement par la définition de constantes puis par un jeu de variations entre séjour et espace extérieur, sur la transition entre dedans et dehors. »

La qualité du projet de l'Atelier Provisoire tient à la simplicité et à cohérence de la proposition : différentes configurations d'aménagement à partir du même plan, d'où une palette de typologies fonction de la position d'une pièce ou de points de vues.

« Nous allons essayer de mener ce travail jusqu'au bout. Pour l'instant nous réfléchissons sur un espace intermédiaire entre l'espace très public de la rue et le dedans, un lien entre intime et public, des espaces collectifs mais extérieurs à la rue... »



AVIGNON - CLOUET ARCHITECTES
LOT 7

ATELIER PROVISOIRE
LOT 8

AVIGNON - CLOUET ARCHITECTES
LOT 9



GRICHA BOURBOUZE & CECILE GRAINDORGE
LOT 14 / LOT 15

ATELIER PROVISOIRE
LOT 16

EM2N
LOT 17 / LOT 18



Lots n°10-11 /

Cédric Petitdidier & Vincent Prioux

«Au départ, ce site nous semblait défavorisé, à proximité du périphérique, dans un quartier sans animation. En travaillant, ces contraintes sont devenues des atouts, il est rare de disposer de quatre faces éclairées sans vis-à-vis. Le sentiment de vide ressenti est exceptionnel à Paris. »

«Nous sommes à la fois en continuité et en proue. La typologie est double. Le bâtiment en proue affirme une image collective avec quelques doubles hauteurs autorisant des paliers décalés. Le bâtiment linéaire est un empilement de maisons individuelles à deux niveaux : trois ont un accès direct au jardin, deux y ont accès par un escalier extérieur individuel et trois y ont accès par l'ascenseur. Pour que chacun se sente chez soi, des circulations individuelles se connectent à la circulation collective. Nous cumulons les conditions pour que les habitants perçoivent leur logement comme spécifique y compris depuis la rue. »

«La question du voisinage nous a amené à proposer un maximum de vues traversantes et d'espaces extérieurs qui prolongent et animent, à la fois l'intérieur du logement et le rapport à l'espace public. »



ATELIER PROVISoire
LOT 8

AVIGNON - CLOUET ARCHITECTES
LOT 9

CEDRIC PETITDIDIER & VINCENT PRIoux
LOT 10 / LOT 11

ROUSSELLE & LAISNE ARCHITECTES
LOT 12 / LOT 13

GRICHA BOURBOUZE & CECILE GRAINDORGE
LOT 14 / LOT 15

ATELII
LOT 11



Lots n°12-13 /

Rousselle & Laisné Architectes

«Le slogan du projet est : des derniers étages à tous les étages, l'espace extérieur nous appartient. Tous les habitants doivent ressentir la qualité de vie du dernier étage. Il s'agit de favoriser la relation de l'espace privé du logement à l'espace extérieur. Habiter rue Rebière ne doit pas se limiter pas à un rapport au sol mais prendre tout son sens dans les volumes orientés plein sud, sur les terrasses. Un lien visuel est créé entre l'espace privé et la rue ou le cimetière.

L'autre élément important est la conception sur notre parcelle de deux bâtiments, qui au départ n'avaient rien à voir et qui finalement sont complémentaires et indissociables. Deux bâtiments aux typologies différentes (volumes horizontaux pour l'un, verticaux pour l'autre) qui trouvent leur cohérence dans la relation à un espace extérieur de qualité, une pièce en plus. L'idée du duplex descendant avec sur le même niveau un séjour traversant et une cuisine ouverte et le report de la salle de bain et des toilettes au niveau bas a séduit le chef de projet alors qu'elle sort des sentiers battus. Cette idée est retenue parce qu'elle va séduire une clientèle de primo accédant, 35 ans, heureux de disposer d'une grande pièce à vivre. Nous sentons une évolution des attentes, mais elle n'est pas généralisée... »



JEDRIC PETITDIDIER & VINCENT PRILOUX
LOT 10 / LOT 11

ROUSSELLE & LAISNE ARCHITECTES
LOT 12 / LOT 13

GRICHA BOURBOUZE & CECILE GRAINDORGE
LOT 14 / LOT 15

ATELIER PROVISOIRE
LOT 16

EM2N
LOT 17 / LOT 18



Lots n°14-15 /

Gricha Bourbouze & Cécile Graindorge

«L'idée géniale est l'invention d'un site : à partir d'une rue, on invente un concept. C'est tout à fait motivant. Des réponses multiples à une même question, la qualité finale peut venir de ce montage. Les 140 logements construits offriront un large choix.»

«Le logement social impose de nombreuses contraintes budgétaires et réglementaires. L'inertie reste très forte. La qualité urbaine peut néanmoins naître de la mixité des programmes, sociaux et autres. C'est un peu le cas du projet rue Rebière : les programmes des différents promoteurs peuvent devenir une source de diversité. »

Ils évoquent au sujet de leur projet pour la rue Rebière l'image du cocon, la matérialisation d'une limite.

«Ce qui nous intéresse dans la conception des espaces collectifs, c'est qu'ils sont un lieu de partage, fonctionnel et d'usage. D'un point de vue budgétaire et sans programmes définis, ils ne pourront jamais être justifiés.

Il nous faut proposer des fonctions, des usages possibles. Aujourd'hui le meilleur logement est celui qui offre l'espace collectif le plus réduit. Il n'est pas juste de dire que la réalisation de grands espaces collectifs sera "esthétique", par contre, proposer un espace collectif permettant telle ou telle activité devient un argument pouvant intégrer la logique économique. »



EDRIC PETITDIDIER & VINCENT PRILOUX
LOT 10 / LOT 11

ROUSSELLE & LAISNE ARCHITECTES
LOT 12 / LOT 13

GRICHA BOURBOUZE & CECILE GRAINDORGE
LOT 14 / LOT 15

ATELIER PROVISOIRE
LOT 16

EM2N
LOT 17 / LOT 18



Lots n°17-18 /

EM2N

« Nous aimons la densité de la ville, c'est ce qui ancre notre projet dans Paris, le bâtiment n'est pas isolé. Ce projet ne serait pas possible en Suisse. La rue Rebière est une expérience spéciale, qui aborde différentes thématiques dont celles de capitale et de ville classique. »

« Autre idée, qui part du constat que le cimetière est un espace paradoxal, puisqu'il est à la fois immense, vide et inutilisable : les espaces entre chaque bâtiment doivent être considérés comme des compensations aux nombreuses restrictions. »

Les deux bâtiments qui composent la proposition sont liés par un vide intermédiaire, cour-jardin qui distribue les accès aux logements.

« Ensuite la question de l'espace du logement prévaut, nous avons eu l'idée d'utiliser l'espace extérieur sous la forme de loggias pour agrandir l'espace de l'appartement. »

Les loggias de forme triangulaire offrent 1 ou 2 vues différentes.

« Nous espérons avoir conçu un appartement plus grand que le modèle standard. »

« Et enfin nous avons essayé de créer un espace collectif. »



EDRIC PETITDIDIER & VINCENT PRILOUX
LOT 10 / LOT 11

ROUSSELLE & LAISNE ARCHITECTES
LOT 12 / LOT 13

GRICHA BOURBOUZE & CECILE GRAINDORGE
LOT 14 / LOT 15

ATELIER PROVISOIRE
LOT 16

EM2N
LOT 17 / LOT 18



le livre

“Autrement rue Rebière”

Sous la direction de Périphériques architectes
Editions du Pavillon de l'Arsenal, mai 2007
304 pages / Prix : 15 euros

L'ouvrage « Autrement rue Rebière » présente les projets pour la réalisation de 180 logements (140 logements sociaux confiés à l'Opac de Paris et 40 logements en accession réalisés par Nexity Seeri) implantés sur une bande de terrain de 600m de long et 12m de large récupérée sur la voirie existante.

Cet ouvrage présente en détail l'histoire de ce projet qui a réuni habitants, architectes, aménageurs, élus, techniciens, opérateurs sur les thèmes suivants : le paysage de la rue, les espaces privés extérieurs, une architecture soucieuse de l'environnement et des modes de vie et enfin les rapports espaces privés/espaces publics, ...

Pour l'agence Périphériques, ce workshop « permet aux différentes équipes d'architectes de concevoir des cages d'escaliers en commun, des jeux entre façades des immeubles voisins, ... des dialogues se mettent peu à peu en place. Les liens qui se nouent définissent dans le temps une nouvelle façon de concevoir, et cela sans avoir recours à une charte coordinatrice ». Ces projets démontrent la richesse qui naît de ces procédures privilégiant le dialogue à la règle pour inventer une façon de faire de la ville « autrement » aujourd'hui à Paris.



générique

Pavillon de l'Arsenal

Centre d'information,
de documentation
et d'exposition d'urbanisme
et d'architecture de Paris
Association loi 1901

Jean-Pierre Caffet,
Président,
Adjoint au maire de Paris,
chargé de l'Urbanisme
et de l'Architecture

Autrement rue Rebière

Un workshop organisé
par l'Opac de Paris pour
la création de 180 logements
rue Rebière, dans le cadre
du Grand Projet
de Renouvellement
Urbain de la porte Pouchet
à Paris 17^e

Ouvrage et expositions créés
par le Pavillon de l'Arsenal
avec le soutien de l'Opac
de Paris, mai 2007.

Éditions du Pavillon de l'Arsenal

Dominique Alba,
architecte, Directrice
de la publication

Pavillon de l'Arsenal
Dominique Alba,
architecte, Directrice Générale
Alexandre Labasse,
architecte, Directeur Délégué
Marianne Carrega,
architecte, Adjointe
à la Directrice Générale et
Responsable des éditions

Commissaire scientifique
Périphériques architectes,
Anne-Françoise Jumeau,
Emmanuelle Marin-Trottin,
David Trottin, architectes,
assistés de
Stéphane Razafindralambo

Coordination éditoriale
Véronique Siron, architecte

Conception
et design graphique
Franck Tallon

Reportage photographique
Christophe Theurer

Remerciements

Le Pavillon de l'Arsenal
et le commissaire scientifique
invité remercient :

la Ville de Paris,
Direction de l'urbanisme,
Délégation à la politique
de la ville et à l'intégration

l'Opac de Paris

la Semavip

Nexity Seeri

Le Pavillon de l'Arsenal
et le commissaire scientifique
invité remercient également
les équipes d'architectes qui
ont participé à ce workshop,

ainsi que
Antoine Viger-Kohler,
Pierre-Alain Trévelo,
Michel Guthmann
et **les habitants**.

Le commissaire scientifique
invité remercie tout
particulièrement
Véronique Barry
Delongchamps,
Delphine Poinard,
Pierre Dariel,
Philippe Le Gac,
François Rauwel,
Claire Grygiel.

INFORMATIONS

Exposition du 24 mai au 17 juin 2007. Entrée libre.

Ouverture du mardi au samedi de 10h30 à 18h30 et le dimanche de 11h00 à 19h00.

CONTACT PRESSE

Pavillon de l'Arsenal / Julien Pansu Tel : 01 42 76 31 95

e-mail: j-pansu-com@pavillon-arsenal.com

Dossier de presse téléchargeable à l'adresse internet suivante :

<http://www.pavillon-arsenal.com>

Illustrations libres de droits sur demande.



PAVILLON DE L'ARSENAL

Centre d'information, de documentation et d'exposition d'urbanisme et d'architecture de Paris. 21, bd Morland 75004 Paris France - 01 42 76 33 97 - www.pavillon-arsenal.com